

Programme 2015

Université d'été du Cedis

Le rôle de l'élu-e local-e face aux défis climatique et démocratique

Du 17 au 19 août 2015
À Villeneuve d'Ascq
Université Lille 3 (bâtiment C)



SOMMAIRE

● Présentation générale	2
Objectifs de notre Université 2015.	3
Architecture de notre Université 2015	3
● Planning des journées	4
● Programme par compétences associées.	6
● Programme	8
Ateliers du lundi 17/08.	9
Ateliers du mardi 18/08	19
Ateliers du mercredi 19/08	34
● Informations pratiques	44
Plan du site.	45
Les lieux et accès	46
Restauration sur place	46
Un évènement éco-responsable	47
● Nos partenaires : Feve/Aceva	48
● Les publications du Cédis	52
● Le droit à la formation des élu-es locaux	56

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Chaque année, en lien avec la Feve et l'Aceva, le Cédis organise son Université d'été de formation : trois jours pour permettre à des centaines d'élu-es et à leurs collaborateurs/trices de se former et d'échanger sur les politiques publiques locales.

En 2015, le Cédis s'installera dans les locaux de l'Université Lille 3, sur le campus de Villeneuve d'Ascq, du lundi 17 au mercredi 19 août inclus.

Notre programme reflète l'actualité des collectivités locales : réforme institutionnelle, élections départementales, nouvelle carte régionale et, bien sûr, la COP 21. Cette actualité place plus que jamais les élu-es locaux au coeur de la transformation des territoires.

OBJECTIFS

DE NOTRE UNIVERSITÉ 2015

- Renforcer ses connaissances sur les politiques publiques locales.
- Alimenter sa réflexion grâce aux retours d'expérience.
- Découvrir de nouveaux outils et méthodes de travail.

ARCHITECTURE

DE NOTRE UNIVERSITÉ 2015



32 ateliers qui couvrent un large éventail de thématiques dont :

- Une demi-journée consacrée aux problématiques spécifiques du mandat local, en partenariat avec la Feve.
- Un après-midi de visite-formation à Loos-en-Gohelle.
- 4 ateliers destinés à améliorer sa communication ou ses méthodes de travail.
- Une journée consacrée aux marges de manœuvre des élu-es locaux dans le cadre de la COP 21.
- 24 ateliers en lien avec les compétences des collectivités locales.

MATIN (10h - 13h)

LUNDI 17

p. 10	Maîtriser le face-à-face et le débat contradictoire
p. 11	Prendre la parole en public
p. 12	Méthode, outils et stratégies pour réussir son mandat : Mandat départemental Droits de l'élu-e Élu-e d'opposition Nouveau statut de l'élu-e Relations avec les services Relations avec les partenaires politiques Communes rurales Stratégie budgétaire

MATIN (9h30 - 12h30)

MARDI 18

p. 20	Prendre en compte les résistances aux changements
p. 21	Communiquer sur les réseaux sociaux : Facebook/Twitter
p. 22	Abstentionnisme électoral et crise de la démocratie
p. 23	Politiques culturelles et culture numérique
p. 24	Agir pour réduire la production de déchets
p. 25	La politique de sécurité des communes
p. 26	PPP/DSP
p. 27	Gérer ses relations avec la presse

MATIN (9h30 - 12h30)

MERCREDI 19

p. 35	Agriculture urbaine
p. 36	Politiques climat/énergie
p. 37	Élaborer une politique cyclable ambitieuse
p. 38	Quel est le rôle d'un-e élu-e écologiste ?
p. 39	Démarche zéro phyto dans les espaces verts
p. 40	Les monnaies locales au service des territoires
p. 41	Évaluation des rythmes scolaires

APRÈS-MIDI (14h30 - 17h30)

(journée complète/effectif limité)	p. 10
(journée complète/effectif limité)	p. 11
Loi de santé et aménagement du territoire	p. 13
Les nouvelles formes d'éducation populaire	p. 14
La communication en période électorale	p. 15
Urbanisme et logement	p. 16
Associations et organismes satellites	p. 17
Visite formation de Loos-en-Gohelle	p. 18

LUNDI 17

APRÈS-MIDI (14h - 17h)

(journée complète/effectif limité)	p. 20
(journée complète/effectif limité)	p. 21
Préfiguration des nouvelles régions	p. 28
Le bio en restauration scolaire	p. 29
La lutte contre la pollution atmosphérique	p. 30
Finances et fiscalité locales	p. 31
Quelle politique du sport à l'heure de la COP 21 ?	p. 32
Élu-es, citoyen-nes et démocratie numérique	p. 33

19h30 : Apéritif Cédis

MARDI 18

APRÈS-MIDI (14h - 17h)

Les élu-es locaux et la COP 21 Enjeux des négociations internationales Rôle des collectivités Mobilisations citoyennes Désinvestissement carbone	p. 42
Politiques en faveur des Roms	p. 43

MERCREDI 19

LE PROGRAMME PAR COMPÉTENCES ASSOCIÉES

Maîtriser des thématiques stratégiques et d'actualité

- Loi de santé et aménagement du territoire p. 13
- Les nouvelles formes d'éducation populaire p. 14
- Urbanisme et logement p. 16
- Visite formation de Loos-en-Gohelle p. 18
- Abstentionnisme électoral et crise de la démocratie p. 22
- Politiques culturelles et culture numérique p. 23
- Agir pour réduire la production de déchets p. 24
- La politique de sécurité des communes p. 25
- PPP/DSP p. 26
- Préfiguration des nouvelles régions p. 28
- Le bio en restauration scolaire p. 29
- La lutte contre la pollution atmosphérique p. 30
- Finances et fiscalité locales p. 31
- Quelle politique du sport à l'heure de la COP 21 ? p. 32
- Élu-es, citoyen-nes et démocratie numérique p. 33
- Agriculture urbaine p. 35
- Politiques climat/énergie p. 36
- Élaborer une politique cyclable ambitieuse p. 37
- Démarche zéro phyto dans les espaces verts p. 39
- Les monnaies locales au service des territoires p. 40
- Évaluation des rythmes scolaires p. 41
- Les élu-es locaux et la COP 21 p. 42
- Politiques en faveur des Roms p. 43

Renforcer sa position d'élue local-e

- Méthode, outils et stratégies pour réussir son mandat. **p. 12**
- La communication en période électorale **p. 15**
- Associations et organismes satellites **p. 17**
- Quel est le rôle d'un-e élu-e écologiste ? **p. 38**



Animer son réseau et faire connaître son action

- Maîtriser le face-à-face et le débat contradictoire **p. 10**
- Prendre la parole en public **p. 11**
- Prendre en compte les résistances aux changements **p. 20**
- Communiquer sur les réseaux sociaux : Facebook/Twitter. **p. 21**
- Gérer ses relations avec la presse. **p. 27**



**PROGRAMME
DE L'UNIVERSITÉ 2015
DU CÉDIS**



LUNDI 17 AOÛT



Maîtriser le face-à-face et le débat contradictoire

Indispensable si vous êtes amené-e à participer à de nombreux débats

Publics visés

Cet atelier, dont l'effectif est limité, a fait l'objet d'une réservation préalable auprès du Cédis. Les inscrit-es ont reçu début août une confirmation spécifique.

Enjeux

L' élu-e local-e est en permanence confronté-e à des situations de « face-à-face » et de débat contradictoire, notamment avec les autres élu-es et les administré-es. Cet atelier permettra d'améliorer sa communication et ce, quel que soit le contexte : temps limité, situation déstabilisante, négociation tendue...

Objectifs

- Faire face aux questions qui mettent en cause l' élu-e dans son mandat et savoir y répondre.
- Savoir faire face aux questions déstabilisantes, à l'agressivité, voire à la violence.
- S'affirmer et gérer son stress lors d'interventions tendues ou conflictuelles.

Axes d'intervention

- Gérer le débat contradictoire, et adopter les bonnes postures.
- Créer l'impact et rebondir face aux objections.
- S'affirmer positivement : adopter une attitude assertive quel que soit son interlocuteur.

Approche pédagogique

Entraînements pratiques à partir de cas vécus et mise en situation filmée dans un contexte de face-à-face et de débat contradictoire, puis débriefing à partir des enregistrements vidéo.

Intervenant

Gilles de Sars, coach, consultant en communication.

Prendre la parole en public : les fondamentaux

Publics visés

Cet atelier, dont l'effectif est limité, a fait l'objet d'une réservation préalable auprès du Cédidis. Les inscrit-es ont reçu début août une confirmation spécifique.

Enjeux

Prendre la parole en public ou lors d'une réunion est parfois vécu comme un moment difficile. L'objectif de cet atelier est de développer sa capacité à prendre la parole avec aisance pour faire passer un message clair à son auditoire, tout en gérant son stress.

Objectifs

- Acquérir une méthode pour préparer et améliorer ses interventions, apprivoiser son stress et gagner en aisance.
- Présenter et exprimer clairement ses idées pour faire passer les messages essentiels.
- S'exprimer dans le temps imparti en maintenant l'intérêt de l'auditoire.

Axes d'intervention

- Comprendre ce qui est important dans les premières secondes et dans les premières minutes de l'intervention.
- Appréhender l'ensemble des composantes verbales et non verbales : attitude, posture, gestuelle, regard, voix, les éléments physiques à prendre en compte, les rythmes de la parole.
- Gérer ses émotions et rendre un discours facile à comprendre : stratégies et méthodes.
- Structurer et illustrer une intervention orale.
- Repérer/déjouer les questions pièges et les tentatives de déstabilisation, pour faire face aux imprévus et savoir improviser : stratégies et méthodes.
- Faire un bilan après une intervention.

Approche pédagogique

Alternance d'apports théoriques, d'exercices et de mises en situations. Pour assurer la participation active de chacun-e, le groupe n'excède pas une douzaine de participant-es.

Intervenante

Stéphane Descaves, rédactrice, formatrice (communication écrite et orale, régulation non-violente des conflits, interculturalité).

Méthodes, outils et stratégies pour réussir son mandat

L'atelier qui concentre toute l'expertise du Cédis et de la Feve pour répondre à vos problématiques

Publics visés

Tous les élu-es départementaux, municipaux, intercommunaux et régionaux et leurs collaborateurs/trices.

Enjeux

Il existe un certain nombre de questions pratiques concernant le mandat auxquelles seul-es d'autres élu-es ou d'ancien-nes élu-es peuvent répondre. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de réunir les expert-es du Cédis et de la Feve pour réfléchir collectivement aux solutions adaptées à vos problématiques.

Objectifs

- Répondre aux problèmes concrets rencontrés pendant le mandat.
- Organiser le partage d'expérience des élu-es sur les problématiques liées à leur statut et à leur activité quotidienne d'élu-e.
- Favoriser l'acquisition de méthodes, d'outils et de stratégies permettant de réussir son mandat.

Les thématiques qui seront proposées

- Votre statut d'élu-e local-e, vos droits.
- Exister lorsque l'on est élu-e d'opposition.
- Comprendre le budget et la stratégie budgétaire de sa collectivité.
- 5 mois après, le mandat départemental.
- Les relations avec ses partenaires politiques.
- Travailler en bonne entente avec les services et gérer les problématiques RH.
- Les spécificités des communes rurales et les questions liées au regroupement intercommunal.

Dispositif

Après une présentation collective, les participant-es pourront se rendre dans les salles correspondant à la thématique de leur choix. Il sera possible de suivre plusieurs thématiques.

Expert-es et élu-es Feve mobilisé-es

Raymond Avrillier, maire-adjoint honoraire de Grenoble, formateur ; Pascal Barbier, formateur ; Catherine Candelier, conseillère municipale d'opposition à Sèvres, membre du bureau de la Feve ; Thierry Soler, conseiller départemental du Loiret, membre de la Feve ; Sébastien Maire, spécialiste des collectivités locales, ancien maire-adjoint, conseiller communautaire, directeur territorial et directeur de cabinet ; Jean-Marc Pasquet, consultant en finances publiques ; Patricia Andriot, vice-présidente du conseil régional Champagne-Ardenne, conseillère communautaire, membre de la Feve.

Loi de santé et aménagement du territoire

Mieux comprendre le projet de loi Santé voté à l'automne 2015

Publics visés

Élu-es concerné-es par les problèmes d'aménagement sanitaire de leur territoire, notamment les conseiller-es départementaux ainsi que les élu-es en charge des questions de santé.

Enjeux

Le projet de loi de « modernisation de notre système de santé » doit notamment rendre l'accès aux soins plus aisé. Sur ce point, la question de l'aménagement du territoire en matière de santé est essentielle. Comment combattre aujourd'hui la désertification médicale et offrir, sur tout le territoire, un accès aux soins au plus grand nombre ? Quelles marges de manœuvre pour les élu-es locaux en la matière ?

Objectifs

- Décrypter le projet de loi.
- Comprendre les problématiques d'aménagement du territoire en matière de santé.
- Réfléchir aux outils à disposition pour y pallier, en fonction des spécificités de son territoire.

Axes d'intervention

- La France malade de sa santé : augmentation des dépenses, des affections longues durées et des maladies chroniques, difficultés d'accès aux soins...
- L'analyse du projet de loi.
- L'aménagement sanitaire du territoire : état des lieux, moyens d'action locaux et pistes de réforme.

Intervenant

Frédéric Pierru, chargé de recherche en sociologie, Centre d'Études et de Recherches Administratives, Politiques et Sociales (Ceraps).

Avec le témoignage de

Jacqueline Fontaine, vice-présidente du conseil régional Lorraine, membre de la Feve.

Les nouvelles formes d'éducation populaire

Un rapport sur les nouvelles formes de l'éducation populaire sera remis aux participant-es

Publics visés

Élu-es souhaitant mener une réflexion sur le renouveau de l'éducation populaire.

Enjeux

Nous subissons les effets d'un essoufflement des formes historiques de l'éducation populaire : là où un mouvement citoyen important irriguait les quartiers, il ne reste plus souvent plus que les effets de la « politique de la ville ». Face à ce constat, il est primordial que les collectivités et les élu-es locaux initient un nouveau mouvement d'éducation populaire qui intègre la transition écologique.

Objectifs

- Connaître l'histoire et les acteurs des mouvements d'éducation populaire.
- Comprendre le rôle que peuvent jouer les élu-es locaux et leurs leviers d'action.
- Identifier le lien entre éducation populaire et enjeux climatiques.

Axes d'intervention

- État des lieux et présentation du rapport réalisé par Guillaume Durin.
- Les relations entre élu-es et acteurs du mouvement populaire, l'articulation entre démocratie locale et éducation populaire.
- Le lien entre le défi environnemental et climatique et l'éducation à l'environnement.

Intervenant

Guillaume Durin, chercheur en pédagogie active et éducation populaire autonomisante, spécialiste de la communication pour le changement social.

Avec le témoignage de

Claude Bourquard, co-président du réseau Graine Île-de-France.

Henri Arévalo, président du Cédis, spécialiste des questions d'éducation populaire, membre de la Feve (*sous réserve*).

La communication en période électorale

Un atelier indispensable à moins de six mois
des prochaines échéances électorales

Publics visés

Élu-es souhaitant mieux connaître les règles juridiques de communication en période électorale afin d'éviter les écueils et de renforcer leur stratégie.

Enjeux

Lors des campagnes électorales, le droit encadre l'expression des élu-es : s'il est interdit de faire valoir, il est permis de faire savoir. Cet atelier permettra d'identifier ce sur quoi chacun-e peut communiquer tout en respectant le cadre légal.

Objectifs

- Connaître les principales échéances à respecter en matière de communication en période électorale.
- Décrypter la jurisprudence récente.
- Comprendre les règles de droit afin d'adapter sa communication selon sa position dans l'assemblée délibérante.

Axes d'intervention

- La communication institutionnelle : éviter le lancement d'une campagne de promotion interdite ; éviter l'attribution d'un avantage à un-e candidat-e ; les cas particuliers.
- Élu-es et communication à l'approche de l'échéance électorale : les trois conditions de l'annulation d'une élection et les règles à respecter.
- La communication officielle.

Intervenant

Raphaël Romi, avocat, cabinet Azan.

La densification résidentielle comme solution pour une ville durable ?

Réflexion sur une politique centrale des collectivités, en lien avec notre Guide Pratique : *Bâtir une politique durable du logement*

Publics visés

- Les élu-es en charge du logement et de l'aménagement.
- Les élu-es intéressé-es par :
 - les questions de logement et d'urbanisme, issu-es des communes urbaines, péri-urbaines et rurales,
 - les méthodes de participation des habitants à la construction et la mise en oeuvre des politiques publiques.

Enjeux

Parmi l'ensemble des politiques urbaines se réclamant du développement durable, les mesures de densification sont depuis plusieurs années présentées comme une des issues pour construire une ville moins consommatrice d'espace et de ressources, tout en produisant des logements en nombre suffisant. Comment inventer une densification qui soit désirée par la population ?

Objectifs

- Comprendre en quoi le tissu pavillonnaire constitue un enjeu de densification urbaine.
- Évaluer la faisabilité d'une densification dite « douce » pour produire des logements et limiter l'artificialisation des sols.
- Découvrir les projets de vie des habitants, la façon dont ils envisagent l'avenir de leur parcelle.
- Étudier la façon dont la collectivité peut engager un travail collaboratif avec les propriétaires actuels en vue d'accueillir de nouveaux ménages.
- Bénéficier des retours d'expérience de communes ayant mis en oeuvre ce type de programmes.

Axes d'intervention

- Densification par la maison individuelle et lutte contre l'étalement urbain : un nouveau regard sur les documents d'urbanisme.
- La question de l'acceptabilité politique et sociale de la densification et la mise en oeuvre de méthodes innovantes d'urbanisme collaboratif.
- Retours sur les expérimentations menées.
- Présentation du guide pratique du logement.

Intervenants

David Miet, ingénieur, architecte et urbaniste.

Lionel Primault, spécialiste des questions de logement et auteur du Guide Pratique du Cédis sur le logement (2015).

Instituer des relations équitables entre les collectivités et leurs organismes associés

Publics visés

Élu-es administrateurs/trices d'organismes liés à la collectivité, élu-es en charge des relations avec les associations.

Enjeux

Régies, Sociétés publiques locales (SPL), Sociétés d'économie mixte (SEM), associations, syndicats, établissements publics..., il existe un grand nombre d'organismes qui se voient confier des missions de service public ou avec lesquels les collectivités locales nouent des relations privilégiées. Les élu-es travaillant avec ces organismes ou y siégeant ont besoin d'avoir une vision claire de leur nature, des règles qui s'y appliquent, des conventions qui les lient, afin d'instituer des relations pérennes et équitables.

Objectifs

- Connaître les différentes catégories d'organismes satellites et leur fonctionnement.
- Identifier les principales règles applicables à ces organismes.
- Connaître les principaux types de relations entre la collectivité et ces organismes, ainsi que les types de conventionnement et de contrôle.
- Connaître les droits/devoirs de l'élu-e vis-à-vis de ces organismes et la manière de les appliquer.

Axes d'intervention

- Typologie des organismes satellites et de leur rôle. Les différents statuts juridiques.
- Domaines d'activité.
- Types de conventionnement et de contrôle.
- Rôle de l'élu-e local-e vis à vis de ces organismes.

Intervenant

Raymond Avrillier, ingénieur d'étude, maire-adjoint honoraire de Grenoble.

Conduire la conversion écologique de son territoire : l'exemple de Loos-en-Gohelle

Visite de terrain à Loos-en-Gohelle,
ville pilote du développement durable

Publics visés

Cet atelier, dont l'effectif est limité, a fait l'objet d'une réservation préalable auprès du Cédis. Les inscrit-es ont reçu début août une confirmation spécifique.

Enjeux

Loos-en-Gohelle est une ville pionnière en matière de Transition écologique, économique et sociale. Aller sur le terrain, à la rencontre de celles et ceux qui ont permis à Loos de devenir une ville phare, permettra aux élu-es de mieux comprendre comment ces réalisations ont été rendues possibles et de s'en inspirer.

Objectifs

- Comprendre comment la conversion écologique d'un territoire est possible.
- Appréhender les différents domaines où elle s'applique : économique, social, environnemental...
- Disposer de pistes concrètes d'action (démarches, méthodes et outils) pour la mettre en œuvre.

Déroulé de la visite

- 14h : Départ de la navette Cédis du campus de Villeneuve d'Ascq pour Loos-en-Gohelle.
- 14h30 – 16h : Présentation de Loos-en-Gohelle ville pilote, de ses projets et de la méthode suivie par le maire Jean-François Caron.
Débat sous forme de questions / réponses avec Jean-François Caron et/ou les acteurs de ces projets-pilotes.
- 16h – 18h : Visite guidée de terrain permettant de découvrir les principaux projets de la ville : centre ville et ses projets urbains - dont l'église et sa toiture photovoltaïque, base 11-19 (pôle de référence du développement durable), ascension du Terril du 11-19 (à confirmer).
- 18h/18h30 : Retour sur le campus de Villeneuve d'Ascq.

Intervenant-es

Élu-es et professionnel-les ayant mis en œuvre ces projets.

Avec le témoignage de

Jean-François Caron, maire de Loos-en-Gohelle, membre de la Feve.

MARDI 18 AOÛT

Prendre en compte les résistances au changement

Publics visés

Cet atelier, dont l'effectif est limité, a fait l'objet d'une réservation préalable auprès du Cédis. Les inscrit-es ont reçu début août une confirmation spécifique.

Enjeux

L'objectif est de parvenir à mettre en œuvre les mesures novatrices de son programme au sein d'une équipe d'agents, d'élu-es, ou de collaborateurs-trices déjà constituée, en prenant en compte les résistances au changement et en analysant les moyens d'y répondre.

Objectifs

- Analyser les causes de la résistance au changement.
- Connaître les grandes caractéristiques du changement (typologie, constantes de l'accompagnement au changement).

Axes d'intervention

- Appréhender les freins et les moteurs de l'action :
 - Prendre en compte le poids de l'habitude dans les comportements.
 - Identifier les peurs derrière une attitude de résistance au changement.
 - Prendre en compte les besoins fondamentaux des protagonistes.
- Elaborer la conduite du changement :
 - Connaître les deux grands types de changement.
 - Trouver des arguments adaptés aux différents profils d'interlocuteurs.
 - Communiquer avec pédagogie.

Approche pédagogique

Alternance d'apports théoriques et d'analyse de cas concrets.

En amont de la formation, un questionnaire préalable permet aux participant-es de préciser leurs besoins et attentes.

Intervenante

Stéphane Descaves, rédactrice, formatrice (communication écrite et orale, régulation non-violente des conflits, interculturalité).

Communiquer sur les réseaux sociaux : Facebook et Twitter

Indispensable pour celles et ceux
qui n'ont pas encore franchi le pas !

Publics visés

Élu-es peu à l'aise/familier-es avec les outils Facebook et Twitter.

Enjeux

Vous connaissez mal les réseaux sociaux et souhaitez y remédier ? Vous souhaitez communiquer votre bilan d'élu-e mais ne savez pas comment faire ? Cet atelier vous propose d'apprendre les bases, afin de pouvoir utiliser les réseaux sociaux dans le cadre d'une communication politique efficace.

Objectifs

- Comprendre les principes et les enjeux de la communication web d'aujourd'hui.
- Identifier les différents outils de communication web et leurs usages.
- Maîtriser les aspects techniques de Facebook ou Twitter.

Axes d'intervention

- Pourquoi communiquer sur les réseaux sociaux ?
- Comment communiquer sur Internet ?
- Comment faire concrètement ? Atelier de mise en pratique.

Approche pédagogique

Pré-diagnostic par questionnaire pour spécifier les besoins de chacun-e et adapter le contenu.

Les participant-es doivent se munir de leur ordinateur portable et disposer des codes d'accès aux comptes qu'ils/elles administrent et de leur mot de passe d'email.

Intervenante

Sandra Regol, chargée de communication web (gestionnaire de communautés et de contenus).

Abstentionnisme électoral et crise de la démocratie

Comprendre un phénomène de société
qui concerne directement les élu-es

Enjeux

L'abstentionnisme électoral, particulièrement marqué dans les quartiers populaires, est souvent perçu comme un symptôme de la crise que traverserait notre démocratie. Alors que certains évoquent le recours au vote obligatoire pour y remédier, il est important pour les élu-es de comprendre ce phénomène.

Objectifs

- Mieux comprendre le phénomène de l'abstentionnisme électoral (ses formes, ses causes...).
- Comprendre les comportements électoraux dans les quartiers populaires.
- Replacer ce phénomène dans un contexte plus général de crise de la démocratie.

Axes d'intervention

- La participation en démocratie : état des lieux.
- Immigration, islam, abstention. Quels comportements de vote dans les quartiers populaires ? Est-ce pareil ailleurs ?
- Réformer les institutions pour favoriser la participation ?

Intervenants

Loïc Blondiaux, professeur au département de science politique de l'université Paris I Panthéon-Sorbonne. Chercheur au Centre européen de sociologie et de science politique (CESSP/CNRS).

Antoine Jardin, docteur en science politique, spécialiste de l'évolution de la participation électorale des habitants des quartier populaires.

Politiques culturelles et culture numérique

Focus sur une des politiques les plus influencées par la culture numérique

Publics visés

Élu-es en charge de la culture ou désireux - à l'ère du numérique - de s'inspirer des politiques culturelles pour faire évoluer leur action.

Enjeux

Le développement du numérique et des pratiques liées aux nouvelles technologies fait évoluer les politiques culturelles : le rapport à l'utilisateur doit être repensé, nécessitant de réfléchir en termes d'*empowerment*. Comment tenir compte des avancées technologiques et de leurs usages ? Comment les intégrer de manière appropriée à son action ?

Objectifs

- Analyser l'impact du numérique sur les pratiques sociales, économiques et culturelles.
- Réfléchir aux moyens, en tant qu'élu-e, d'adapter son action à la culture numérique.
- Analyser les relations entre acteurs privés et acteurs publics face à la culture numérique.

Axes d'intervention

- Les relations aux publics : les différents publics et leurs pratiques, comment adapter sa politique culturelle aux nouveaux rapports à la culture ?
- Le régime des données : culture numérique et flux de data, les marges de manœuvre des acteurs publics.
- Les relations secteur privé/puissance publique : forces et faiblesses des acteurs, identification des coopérations gagnantes.

Intervenant

Bruno Caillet, responsable des pôles culture et territoires, Le Hub Agence.

Avec le témoignage de

Hervé Pérard, adjoint au maire d'Evry, membre de la Feve.

Agir pour réduire la production de déchets

2015, année charnière pour la gestion des déchets

Publics visés

Élu-es en charge de la gestion des déchets ou concerné-es par la question.

Enjeux

Compétence clé des collectivités, la gestion et le traitement des déchets représentent un levier important pour favoriser le recyclage, la valorisation des bio-déchets et surtout la réduction globale des déchets.

Objectifs

- Connaître les dernières évolutions concernant la gestion des déchets, notamment dans le cadre de la loi de transition énergétique.
- Comprendre les stratégies, le positionnement des acteurs du secteur et les différents modes de traitement.
- Identifier les leviers permettant de réduire la production de déchets.

Axes d'intervention

- Un contexte qui évolue : 2015 une année charnière avec la multiplication des acteurs, la loi de transition énergétique, des concepts émergents comme l'économie circulaire et le zéro déchet.
- Les stratégies suivies par les acteurs de la filière et leurs positionnements.
- Quels leviers pour réduire la production de déchets ? Penser global, élaborer une véritable méthode et s'adapter. Exemple avec la mise en place de la pesée embarquée à Besançon.

Intervenant

Helder de Oliveira, directeur de l'Observatoire Régional des Déchets d'Île-de-France (Ordif).

Avec le témoignage de

Jean-Patrick Masson, président du Cercle national du Recyclage, vice-président du Grand Dijon, chargé de l'environnement, membre de la Feve.

Jean-Pierre Taillard, ancien vice-président en charge de la gestion des déchets de la communauté d'agglomération du Grand Besançon.

La politique de sécurité des communes

Réflexions sur une des politiques locales
qui suscite beaucoup d'attentes de la part des habitant-es

Publics visés

Élu-es des communes et des intercommunalités concerné-es par les questions de sécurité/prévention.

Enjeux

Bien souvent, les élu-es sont confronté-es à des demandes d'habitant-es de type « sécuritaires » : vidéo-surveillance, policiers municipaux, dispositifs Voisins vigilants... Comment répondre à ces demandes tout en favorisant les dispositifs de prévention et de médiation ?

Objectifs

- Comprendre les enjeux de l'action des collectivités locales en matière de sécurité-prévention.
- Bénéficier d'éléments de réflexion permettant d'argumenter en conseil municipal et auprès des habitant-es.
- Analyser des exemples concrets en partant des situations rencontrées par les participant-es.

Axes d'intervention

- Le rôle grandissant des communes en matière de sécurité : comment expliquer cette tendance ?
- Les attentes des habitant-es et les politiques locales de sécurité : état des lieux.
- Zoom sur « Voisins vigilants », un dispositif controversé.
- Comment répondre aux demandes des habitants en favorisant la médiation ? L'exemple d'Ivry-sur-Seine.

Intervenant

Christian Mouhanna, spécialiste des politiques de sécurité, directeur du Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (Cesdip).

Avec le témoignage de

Sabrina Sebaihi, adjointe au maire, Prévention Sécurité, mairie d'Ivry-sur-Seine.

Partenariat public privé (PPP), délégation de service public (DSP) : opportunités ou risques pour les collectivités locales ?

Réactualiser ses connaissances
sur un type de contrat sujet à controverses

Publics visés

Élu-es souhaitant mieux connaître les contrats de partenariat avant de mettre en œuvre des projets complexes (techniquement, humainement, financièrement) dans leur collectivité.

Enjeux

Il est essentiel pour les élu-es locaux de pouvoir déterminer les formes contractuelles les plus adaptées à leurs projets et d'être en mesure d'en évaluer les conséquences juridiques et financières. Quelles sont les spécificités des contrats de partenariat ? Quelles marges de manœuvre ou quels dangers présentent-ils ?

Objectifs

- Connaître les différentes formes contractuelles pour en évaluer les avantages et les inconvénients.
- Évaluer les incidences financières des contrats de partenariat pour l'équilibre budgétaire de la collectivité.
- Disposer d'une lecture pertinente des outils liés à ces contrats.

Axes d'intervention

- Les contrats de PPP : principes et fondements, avantages et inconvénients, positionnement par rapport aux autres types de marchés, évaluation préalable et approche des risques, intégration dans le budget de la collectivité, respect des règles de passation et analyse des offres, le PPP est mort : vive le marché de partenariat !
- Les contrats de DSP : éléments de définition et principes généraux, identification des principaux contrats de DSP (concession, de travaux, affermage, etc.), choix du mode de gestion, les critères de « réussite » d'une DSP, les outils financiers fondamentaux pour l'analyse d'une DSP.

Intervenant

Gaëtan Huet, consultant, cabinet Partenaires Finances locales.

Gérer ses relations avec la presse : initiation

Éléments de méthode pour réussir ses événements presse

Publics visés

Élu-es qui débutent dans leur relation avec la presse ou qui souhaitent s'améliorer.

Enjeux

Les élu-es sont souvent amené-es à solliciter la presse ou à être sollicité-es par elle. Cet atelier permettra de revenir sur les difficultés de cet exercice et sur la manière d'atteindre ses objectifs.

Objectifs

- Envisager les différents cas de figure pour lesquels vous sollicitez ou vous êtes sollicité-e par la presse.
- Acquérir des bonnes pratiques pour réussir vos événements avec la presse.

Axes d'intervention

- L'invitation presse.
- Le communiqué de presse.
- La conférence de presse.
- Le dossier de presse.
- Le suivi presse.

Intervenante

Priscilla Cassez, secrétaire générale adjointe du débat public Réseau Express Grand Lille, directrice de la communication, relations publiques et presse. Correspondante de presse.

La carte et le territoire : quels nouveaux équilibres et quelle ambition pour les futures régions ?

Publics visés

Atelier indispensable pour les élu-es désireux d'anticiper la mise en place de la nouvelle carte régionale.

Enjeux

Qu'est-ce que la nouvelle carte régionale issue de la loi MAPAM change pour les territoires et pour l'action des conseils régionaux ? Cet atelier sera l'occasion d'anticiper cette évolution, notamment en s'interrogeant sur la réalité des annonces concernant l'importance de la taille des régions, sur leur renforcement supposé sur la scène européenne, et sur l'efficacité de leur action.

Objectifs

- Connaître les caractéristiques de la nouvelle carte régionale : quels nouveaux équilibres ? (économique, démographique..).
- Anticiper l'évolution de la place des régions françaises sur la scène européenne.
- Envisager en quoi cette nouvelle configuration peut constituer une opportunité pour l'action publique régionale.

Déroulé

- La taille fait-elle le poids ? Panorama des nouvelles grandes régions et des nouveaux équilibres, au-delà des frontières administratives : démographie, économie, comparaisons...
- Les nouvelles régions vues d'Europe : quelle place pour les nouvelles régions françaises sur la scène européenne ? Economie, gouvernance : le « problème français ».
- Comment piloter ces nouvelles structures ? Lien avec les citoyens, évolution des administrations publiques, innovation territoriale.

Intervenant-es

Sylvie Marchand, chef du département de l'action régionale, direction générale de l'Insee.

Marjorie Jouen, conseillère externe Notre Europe, Institut Jacques Delors.

Nicolas Matyjasik, conseiller scientifique au ministère des Finances, directeur du Master Management des politiques publiques à l'Institut d'Études Politiques de Lille.

Avec le témoignage de

Sandrine Rousseau, vice-présidente du conseil régional Nord-Pas de Calais, membre de la Feve.

Animateur

Guillaume Cros, co-animateur de la coordination des présidents de groupes régionaux, membre de la Feve.

Introduire l'alimentation biologique et locale en restauration scolaire

Concilier alimentation de qualité, santé, agriculture biologique et économie locale

Publics visés

Élu-es – communaux et intercommunaux notamment – souhaitant acquérir une méthodologie pour améliorer l'introduction des produits bio locaux en restauration scolaire.

Enjeux

Les cantines scolaires ne proposent aujourd'hui que 2 % de produits biologiques. Comment améliorer, en restauration collective, une alimentation de qualité, locale et durable compte tenu des contraintes budgétaires de sa collectivité ? Quelle méthodologie adopter pour y parvenir ?

Objectifs

- Réfléchir à une méthodologie pour introduire des produits bio en restauration scolaire.
- Axer son action sur la relocalisation des approvisionnements en produits bio.
- Identifier les bonnes pratiques pour introduire des produits bio et locaux en cantine scolaire.

Axes d'intervention

- Éléments de méthodologie : travailler en mode projet et définir un plan d'action global pour maîtriser le budget.
- La relocalisation des approvisionnements en produits bio : pourquoi ? comment ?
- Décrire les bonnes pratiques et s'inspirer de la mairie du II^e arrondissement de Paris et de la commune d'Hamel/communauté d'agglomération du Douaisis.

Intervenant

Simon Hallez, chargé de projets filières et territoires, groupement des agriculteurs biologiques du Nord-Pas de Calais (Gabnor).

Avec le témoignage de

Jacques Boutault, maire du II^e arrondissement de la Ville de Paris, membre de la Feve.

Jean-Luc Hallé, maire d'Hamel et vice-président de la communauté d'agglomération du Douaisis.

Que faire pour lutter contre la pollution atmosphérique ?

Dépasser les polémiques pour comprendre et agir face à ce phénomène récurrent

Publics visés

Tous les élu-es des territoires concernés par la pollution atmosphérique.

Enjeux

La pollution de l'air est un problème récurrent et parfois sujet à polémiques. Paradoxalement, les causes et les effets de cette pollution, qui existe aussi bien en ville, dans le périurbain qu'en milieu rural, ne sont pas bien connus. Par ailleurs, comment expliquer le retard pris par la France en matière de lutte contre la pollution, alors même que des solutions sont expérimentées dans de nombreuses villes européennes ?

Objectifs

- Comprendre l'origine et les conséquences de la pollution.
- Avoir un panorama des actions menées en Europe.
- Envisager les solutions pour agir.

Axes d'intervention

- Les différents polluants, les facteurs de pollution en ville, en zone périurbaine et en milieu rural, les protocoles de mesure, l'accompagnement.
- Ce que l'on connaît des impacts sanitaires.
- La loi, les solutions pour agir, les comparaisons européennes et les bonnes pratiques.

Intervenant-es

Hélène Devillers, directrice générale d'atmo Nord-Pas de Calais.

Sylvie Medina, coordinatrice du programme de surveillance "Air et santé", Institut de veille sanitaire.

Adrien Brunetti, coordinateur Santé Environnement, France Nature Environnement (FNE).

Avec le témoignage de

Charlotte Marchandise-Franquet, adjointe au maire de Rennes déléguée à la santé, membre du Réseau français des Villes-Santé de l'OMS.

Finances et fiscalité locales : état des lieux, marges de manœuvre

Un atelier indispensable pour comprendre les finances de sa collectivité et réfléchir aux outils budgétaires et fiscaux stratégiques pour son territoire

Enjeux

L'État transfère aujourd'hui de plus en plus de compétences aux collectivités, sans cependant toujours leur allouer les moyens financiers correspondants. Dans un contexte budgétaire difficile, quelles sont aujourd'hui les marges de manœuvre des élu-es sur le budget ou la fiscalité de leur collectivité ?

Objectifs

- Dresser l'état des finances des communes, intercommunalités, départements et régions.
- Identifier les leviers permettant d'améliorer les finances de sa collectivité.
- Réfléchir à la fiscalité la plus adaptée au contexte local.

Axes d'intervention

- Le contexte actuel des finances publiques (internationales, européennes, nationales et locales).
- Le budget local : les budgets des collectivités, les sources de recettes et les principaux postes de dépenses, focus sur le budget des départements, le principe de péréquation (horizontale et verticale).
- Les choix judicieux en matière de fiscalité : éléments de stratégie.

Intervenant

Gaëtan Huet, consultant, cabinet Partenaires Finances Locales.

Quelle politique du sport à l'heure de la COP 21 ?

Atelier qui accompagne la sortie de notre Guide Pratique
Sport et écologie : un esprit d'équipe

Enjeux

Le débat actuel sur la candidature de Paris au Jeux Olympiques reflète les enjeux qui traversent le monde du sport : sobriété financière, responsabilité environnementale, promotion de la santé publique, contribution à la cohésions sociale. Quel peut être l'apport des politiques sportives au progrès social et écologique ?

Objectifs

- Comprendre les nouveaux enjeux, notamment environnementaux, liés aux pratiques sportives.
- Connaître l'action des collectivités en faveur d'une politique locale du sport.
- Présenter le Guide Pratique 2015 du Cédís.

Axes d'intervention

- Comment penser une approche écologiste du sport ? Nouveaux enjeux et rôle des collectivités.
- Exemple d'une politique sportive écologiste : Montreuil et sa piscine écologique.
- À l'approche de la COP 21, concevoir des événements sportifs responsables sur les plans social et environnemental.

Intervenant-es

Julien Bonnet, directeur de cabinet de l'Île-Saint-Denis, co-auteur du Guide Pratique du Cédís sur le sport (2015).

Anne-Marie Heugas, maire adjointe en charge des sports à Montreuil depuis 2008, maître de conférence à l'université Paris Sud, co-auteur du Guide Pratique du Cédís sur le sport (2015).

Arnaud Jean, ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, co-auteur du Guide Pratique du Cédís sur le sport (2015), membre de la Feve.

Invité

Ryadh Sallem, sportif de haut niveau, triple champion d'Europe de basket fauteuil, vice-président de l'Agence pour l'éducation par le sport (APELS).

Élu-es, citoyen-nes et démocratie numérique

Réfléchir à la démocratie participative via le numérique

Publics visés

Élu-es désireux de renforcer la démocratie participative sur leur territoire via les outils numériques.

Enjeux

L'utilisation des outils numériques pour impliquer le/la citoyen-ne dans l'action publique locale présente de formidables opportunités mais aussi des écueils. L'objectif de cet atelier sera de comprendre ce qu'est la démocratie numérique, et de réfléchir aux moyens de la mettre en œuvre de façon pertinente sur son territoire.

Objectifs

- Comprendre les facteurs de réussite ou d'échec de la démocratie participative et contributive sur un territoire.
- Analyser les attentes – en termes de démocratie participative via le numérique – du point de vue de l'élu-e et du citoyen-ne.
- Identifier le public auquel on s'adresse et les outils adaptés à sa participation.

Axes d'intervention

- La démocratie contributive, levier d'action publique : la transition numérique, la gouvernance contributive, l'innovation sociale et le pouvoir d'agir.
- Les outils numériques pour et par le citoyen : les conditions de réussite d'une politique publique s'appuyant sur le numérique, comment s'adresser aux publics éloignés ?, « jouer le jeu » de la démocratie participative.

Intervenant-es

Michel Briand, ancien élu à la ville de Brest (1995-2004) en charge du numérique, directeur adjoint de la formation à Telecom Bretagne, membre du Conseil national du numérique.

David Prothais et Sofia Aliamet, Eclectic Experience.

Animatrice

Priscilla Cassez, secrétaire générale adjointe du débat public Réseau Express Grand Lille, directrice de la communication, relations publiques et presse. Correspondante de presse.

MERCREDI 19 AOÛT

Comment développer une agriculture (péri)urbaine adaptée à son territoire ?

Un regard novateur sur les questions d'agriculture durable

Publics visés

Élu-es de territoires urbains ou périurbains souhaitant développer une agriculture au service d'un projet économique, social et foncier.

Enjeux

L'agriculture urbaine ou périurbaine offre la possibilité de répondre aux besoins croissants en produits agricoles sur un territoire de plus en plus urbanisé. L'objectif de cet atelier est de présenter aux élu-es les moyens à leur disposition afin de développer une agriculture (péri)urbaine adaptée à leur territoire.

Objectifs

- Présenter les principaux outils de soutien à l'agriculture urbaine, selon les types de collectivité.
- Analyser les politiques de valorisation et de commercialisation de cette agriculture.
- Réfléchir aux partenariats possibles entre collectivités et/ou avec le monde associatif.

Axes d'intervention

- Les principaux outils à disposition des collectivités : la question foncière, les dispositifs de subventions aux exploitants.
- La démarche qualité : politique de valorisation des exploitations et des produits.
- La politique de commercialisation : marchés, association pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP), restauration collective, marques territorialisées...
- Les partenariats horizontaux et verticaux.

Intervenant

Xavier Guiomar, ingénieur d'étude à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), chercheur à AgroParisTech.

Avec le témoignage de

Damien Carême, maire de Grande-Synthe, vice-président de la communauté urbaine Dunkerque Grand Littoral.

Loi de transition énergétique et loi NOTRe : quelles nouveautés pour les politiques climat/énergie ?

Les nouveaux leviers pour mener une politique ambitieuse
dans le cadre de la COP 21

Publics visés

Élu-es désireux de comprendre les évolutions récentes et de mettre en œuvre une politique climat/énergie ambitieuse.

Enjeux

Loi Mapam, loi NOTRe, loi de transition énergétique..., les récentes évolutions réglementaires offrent de nouvelles perspectives pour les politiques énergie/climat des collectivités ; et plus particulièrement pour les intercommunalités. Quelles sont-elles et comment les mettre en œuvre sur son territoire ?

Objectifs

- Connaître l'état des lieux des politiques climat/énergie sur les territoires.
- Avoir un panorama des évolutions législatives récentes.
- Décrypter les nouveaux outils et nouveaux leviers à disposition des collectivités.

Axes d'intervention

- Panorama des évolutions législatives : Loi Brottes, loi Alur, loi Consommation, loi Mapam, loi NOTRe, loi de transition énergétique.
- Les nouveaux outils et le renforcement du rôle des intercommunalités.
- Les principaux axes des politiques énergie/climat : rénovation des bâtiments, énergie, air et adaptation.

Intervenantes

Charlotte Izard, responsable climat et territoires au Réseau Action Climat (RAC).
Pascale Bosboeuf, chargée d'étude politiques locales climat-énergie, Assemblée des Communautés de France.

Élaborer une politique cyclable ambitieuse pour sa collectivité

Un atelier d'actualité en lien avec la COP 21

Publics visés

Élu-es souhaitant mettre en place un plan vélo dans leur collectivité, ou y développer ce mode de transport.

Enjeux

La circulation douce est devenue aujourd'hui un axe majeur des politiques de transports des collectivités locales. Comment penser et développer une politique cyclable sur son territoire ? Cet atelier a pour objectifs de donner aux élu-es des pistes de réflexion et des exemples probants sur le sujet.

Objectifs

- Concevoir/améliorer la politique cyclable dans sa collectivité.
- Réfléchir de manière globale à la politique de transports sur son territoire.
- Mettre en œuvre une politique cyclable en fonction du contexte et de ses interlocuteurs.

Axes d'intervention

- Les principes d'une politique cyclable : adopter une approche omnimodale, repenser la place de l'automobile dans la ville, recréer un « système vélo », étudier les aspects économiques.
- La mise en œuvre d'une politique cyclable en milieu urbain, périurbain mais aussi rural.
- Les exemples du plan vélo de la Ville de Paris et des déplacements doux dans la communauté urbaine du Grand Dijon.

Intervenant-es

Frédéric Héran, maître de conférences en économie à l'Université de Lille 1, chercheur au Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques (Clerse).
Lorelei Limousin, chargée des politiques Transports - Climat au Réseau Action Climat (RAC).

Avec le témoignage de

Catherine Hervieu, vice-présidente du Grand Dijon en charge des déplacements doux, présidente de la Feve.

Quel est le rôle d'un-e élu-e écologiste ? Approche sociologique du mandat

Atelier avec la spécialiste de la question

Publics visés

Élu-es qui souhaitent prendre du recul sur leur activité et en décrypter les enjeux.

Enjeux

En ce qui concerne le mandat, les élu-es locaux constatent assez rapidement qu'il existe une vaste étendue entre la théorie et la pratique. À eux de repérer les règles tacites et les jeux de pouvoir qui font le quotidien de la collectivité et leur permettent d'agir. Par ailleurs, être élu-e écologiste suppose aussi de gérer une étiquette particulière et les conséquences qui l'accompagnent.

Objectifs

- Comprendre les ressorts du fonctionnement de la collectivité.
- Prendre du recul sur son mandat et sur son rôle d'élu-e.
- Comprendre la spécificité de l'étiquette d'élu-e écologiste.

Axes d'intervention

- La boîte noire de l'Institution : histoire, pratiques et codes au sein des collectivités locales.
- Qu'est-ce qu'une politique publique ? Ce qu'implique de participer à leur élaboration et leur mise en œuvre.
- Être élu-e écologiste, ce n'est pas grave ! Prendre conscience de l'identité « écolo » et savoir en jouer.

Intervenante

Vanessa Jérôme, post-doctorante au LabEx TEP SIS-EHESS/CESSP, membre du Conseil scientifique de la Fondation de l'Écologie politique.

Démarche zéro phyto dans les espaces verts : méthode et outils

Mettre en œuvre ou renforcer sur son territoire la Loi Labbé

Publics visés

Élu-es – municipaux et intercommunaux notamment – souhaitant dès à présent faire appliquer ou renforcer les dispositifs d'interdiction des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts.

Enjeux

Le 23 janvier 2014, l'Assemblée nationale a adopté la loi Labbé : l'objectif zéro phyto doit ainsi être atteint au 1^{er} janvier 2020. Comment faire appliquer cette loi sur des territoires pas ou peu familiers de la gestion différenciée des espaces verts ? Comment améliorer des dispositifs préexistants ? Les élu-es trouveront dans cet atelier éléments de réponse et pistes de réflexion.

Objectifs

- Comprendre la démarche zéro phyto.
- Réfléchir aux actions à mener auprès des services, de la population, des acteurs publics afin de les convaincre du bien-fondé de la démarche.
- Envisager la gestion différenciée selon le type de collectivités.

Axes d'intervention

- Gains et coûts de la gestion différenciée des espaces verts : aspects budgétaires, sanitaires, environnementaux.
- Stratégie de la démarche zéro phyto : l'exemple de Courdimanche.
- Une mise en œuvre adaptée aux divers types de collectivités : l'exemple de Lens, la mise en œuvre dans un Pays (Calaisis, Artois...), focus sur la formation du personnel et le lien avec l'éducation à l'environnement.

Intervenants

Loïc Gallet, responsable adjoint du centre technique municipal de Courdimanche.
Gérard Lefebvre, responsable Aménagement, association Nord Nature Chico Mendès.

Avec le témoignage de

Sylvette Amestoy, adjointe au maire de Courdimanche en charge du développement durable, membre de la Feve.

Les monnaies locales au service des territoires

Appliquer l'économie durable sur son territoire

Publics visés

Élu-es souhaitant contribuer au développement de cette « autre économie » sur leur territoire.

Enjeux

Les monnaies locales, en pleine expansion, se présentent aujourd'hui comme une alternative aux schémas économiques traditionnels qui s'essoufflent. Cet atelier permettra de comprendre pourquoi et comment une monnaie locale peut être un moyen de redynamiser un territoire, de relocaliser l'économie et d'impliquer ses citoyens.

Objectifs

- Réfléchir aux moyens de mettre en œuvre ou de renforcer une monnaie locale sur son territoire.
- Analyser les facteurs de réussite et d'échec.
- Identifier le rôle des acteurs locaux dans ces dispositifs.

Axes d'intervention

- La diversité des modèles : par type de monnaies et par objectifs prioritaires.
- À quoi sert une monnaie locale ?
- Le rôle des pouvoirs publics : subventionner les projets, impulser leur mise en œuvre, mettre en réseau et essaimer.

Intervenante

Marie Fare, maître de conférence en sciences économiques, université Lyon 2.

Avec le témoignage de

Cyril Kretzschmar, vice-président du conseil régional Rhône-Alpes à la Nouvelle économie, porteur de la première délibération régionale sur les monnaies complémentaires.

L'évaluation de la nouvelle organisation des rythmes scolaires

L'heure du premier bilan des rythmes scolaires

Enjeux

Alors que s'achève la première année de généralisation des nouveaux rythmes scolaires, l'heure est à l'évaluation des modes d'organisation. Comment mettre en place cette évaluation ? Quels critères retenir ?

Objectifs

- Comprendre les enjeux de l'évaluation.
- Dégager des pistes stratégiques en conséquence.
- Renforcer la place de l'éducation à l'environnement (EEDD) dans les activités périscolaires.

Axes d'intervention

- Tour de table des situations des collectivités représentées.
- Les enjeux de l'évaluation de la nouvelle organisation des rythmes scolaires.
- Intégrer les enjeux éducatifs, pédagogiques et sociaux.
- Exemple de stratégies à mettre en œuvre.

Intervenant

Joao Palma, consultant et formateur en politiques éducatives locales et démarches participatives.

COP 21 : quels engagements et quels leviers pour les élu-es locaux ?

Le point sur la COP 21

Enjeux

Comment agir à quatre mois de la COP 21 ? Au-delà des avancées et reculs des négociations internationales, les élu-es et les collectivités engagé-es depuis longtemps dans la transition des territoires disposent de nouveaux leviers (loi de transition, désinvestissement carbone), et sont appelé-es à soutenir les mobilisations citoyennes.

Objectifs

- Connaître l'état des négociations internationales.
- Identifier le rôle et les leviers d'action des collectivités locales.
- Envisager comment soutenir les mobilisations citoyennes.

Axes d'intervention

- Enjeux et état des lieux des négociations à quatre mois de la COP 21.
- Rôle des collectivités : les nouveaux leviers des collectivités et retour sur le Sommet mondial Climat & Territoires.
- Zoom sur la campagne de désinvestissement carbone : enjeux et mise en œuvre par les collectivités.
- État des lieux des mobilisations citoyennes et rôle de soutien des élu-es.

Intervenant-es et invité-es

Charlotte Izard, responsable Climat et Territoires au Réseau Action Climat.

Ronan Dantec, sénateur de Loire-Atlantique.

Malika Peyraut, chargée de campagne Énergie et Institutions financières internationales, Les Amis de la Terre.

Maxime Combes, économiste, ATTAC.

Nicolas Haeringer, chargé de campagne à 350.org.

Carole Peychaud, chargée d'études Mobilisation Citoyenne COP 21, CCFD-Terre Solidaire.

Animateur

Emmanuel Cau, vice-président du conseil régional Nord-Pas de Calais, en charge de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du plan climat, membre de la Feve.

Populations Roms : état des lieux et pistes d'actions locales

« Parole de Roms » pour mieux comprendre leur situation et agir dans sa collectivité.

Publics visés

Élu-es en charge des questions de migration et d'accueil des Roms dans leur collectivité, ou souhaitant mieux connaître ce sujet.

Enjeux

La situation des 15 à 20 000 Roms en France reste alarmante. Pour les élu-es locaux, il s'agit de participer au respect de leurs droits tout en répondant aux impératifs d'ordre public. Quelle est aujourd'hui la réalité des Roms, sur le terrain ? Quelles sont les actions locales possibles pour améliorer leur condition et faciliter leur intégration ?

Objectifs

- Appréhender les situations Roms au niveau local, national et européen.
- Réfléchir aux mesures d'insertion et d'intégration sur son territoire.
- Connaître les dispositifs d'accompagnement au retour.

Axes d'intervention

- La situation sur les territoires : en Europe (flux migratoires), en France, au niveau local (les cas du Nord-Pas de Calais, de la Provence-Alpes Côte d'Azur et de Strasbourg).
- Les pistes d'action : respect des droits sociaux, lutte contre les discriminations, intégration (habitat, scolarisation, santé...), accompagnement au retour.

Intervenant-es

Viorel Costaches, président de l'association Prales.

Bertrand Verfaillie, collectif Solidarité Roms et gens du voyage du Nord, auteur du blog « Parole de Roms ».

Un-e expert-e de la situation Rrom au niveau national (à confirmer).

Avec le témoignage de

Marie-Dominique Dreysé, adjointe au maire de Strasbourg en charge de la politique d'insertion et d'hébergement de la population Rrom.



INFORMATIONS PRATIQUES

Campus Ouest

Espace sportif universitaire

P OUEST

Bât. F

Maison de la recherche

Bât. E

Bât. C

P OUEST

Bât. D

Cédis

Bât. A

Crèche

Théâtre des Fosselles

P KINO

Maison de l'étudiant

Forum

Bibliothèque universitaire

Espace Crous

Restaurant universitaire

Métro

Résidence universitaire du Pont de Bois

Bât. B

Bâtiment administratif

Galerie des 3 lacs

Accueil

Pont de bois

Parc

Bât. G

P 2

P 1

M

1

2

3

4

5

6



LES LIEUX ET ACCÈS

LE LIEU DES JOURNÉES DE FORMATION

L'Université 2015 du Cédis aura lieu dans les locaux de l'**Université Lille 3 – 3 rue du Barreau – 59 650 Villeneuve d'Ascq – Bâtiment C**

EN TRANSPORTS EN COMMUN

Métro : Ligne 1 - Arrêt « Pont de Bois » - 10 mn depuis le centre de Lille

Bus : lignes 41, 59 et 238, arrêt: « Pont de Bois »

TER : gare « Pont de Bois », sur la ligne Lille-Liège

À VÉLO ? C'EST V'LILLE !

Station V'Lille numéro 130 (Pont de Bois), rue Baudouin XI.

Coût d'accès au service allant de **1,4 euro pour la journée à 3 euros par mois** (hors coût d'utilisation).

Coût d'utilisation : **gratuit durant les 30 premières minutes**, puis 1 euro par demie-heure supplémentaire.

2 minutes suffisent pour s'abonner depuis la borne (abonnement 24h ou 7 jours) et retirer un vélo. L'utilisation est rapide grâce au numéro d'accès, vous vous identifiez à la borne, vous retirez le vélo, et vous roulez.

LA RESTAURATION SUR PLACE

Durant ces 3 jours, 2 Sous de Table vous proposera une restauration sous chapiteau, avec une formule à 15 euros (entrée, plat, dessert et boisson), sur pré-inscription obligatoire.

Les produits 2 Sous de Table sont 100% bio et son restaurant, situé au 56 rue de Gand à Lille, est labellisé Nature & Progrès.

UN ÉVÈNEMENT ECO-RESPONSABLE

- **Fini les bouteilles et gobelets en plastique** : en cohérence avec ses valeurs, le Cédis vous offre une bouteille « **la feuille d'eau** » de la fondation France Libertés, qu'il vous suffira de remplir .
- Afin **d'éviter l'utilisation de papier et de clé USB**, nous vous communiquerons, par courriel, un lien à partir duquel vous pourrez télécharger les supports pédagogiques de cette Université.
- Les carnets de notes sont conçus en France, par l'Arbre Aux Papiers, société coopérative ouvrière de production fabriquant des articles de papeterie en **papier recyclé**.
- Les sacs sont confectionnés en **coton biologique** et sont issus du commerce équitable.
- Les stylos, en résine végétale, sont **100 % biodégradables et compostables**. Utilisant des ressources renouvelables et économes en énergies fossiles, ils sont fabriqués en Europe.



NOS PARTENAIRES :
LA FEVE ET L'ACEVA



FEVE, FÉDÉRATION DES ÉLU/ES VERTS ET ÉCOLOGISTES

RÉUSSIR SON MANDAT AVEC LA FEVE, L'ASSOCIATION DE TOUS LES ÉLU-ES ÉCOLOGISTES

La Feve est la fédération de référence pour tous les élu-es écologistes.

Elle traite des questions liées au quotidien de l'élu-e et de l'actualité des politiques publiques.

Elle favorise le travail en réseau des élu-es écologistes et contribue à valoriser leurs réalisations les plus probantes.

Entre l'Université de formation et les Journées d'Été, la semaine lilloise sera l'occasion de présenter les différents outils de la Feve : fiches pratiques, plateforme en ligne, annuaires.

STAND À VOTRE DISPOSITION !

Feve, 247, rue du faubourg Saint-Martin 75010 Paris.

contact : info@lafeve.fr - reussir-son-mandat.lafeve.org

Tel 01 53 19 53 16

LE BUREAU DE LA FEVE

Présidente : Catherine Hervieu

Trésorier : Yves Contassot

Secrétaire : Catherine Candelier

En charge des relations élu-es/militant-es et des élu-es en territoire rural : Patricia Andriot

En charge accompagnement de l'élu-e : Jean-François Caron

Vice-président-es : Ronan Dantec, Chantal Duchène, Christian Métairie, Patrick Naizain

ACEVA, ASSOCIATION DES COLLABORATEURS D'ÉLUS VERTS ET APPARENTÉS

Depuis fin 2005, les salarié-es des élu-es Europe Ecologie Les Verts et apparenté-es s'organisent dans un souci d'efficacité aussi bien auprès de leurs employeurs qu'au service du développement de l'intelligence collective pour la mise en œuvre de l'écologie politique.

TRÈS CONCRÈTEMENT, L'ACEVA C'EST :

- Une liste de diffusion permettant d'échanger techniquement, de rédiger des fiches de synthèse thématiques, de partager les offres d'emplois et de stages
- Une liste de contacts toutes collectivités confondues (Parlement européen, Assemblée nationale, Sénat, Région, Département, Intercommunalité, Ville)
- Des formations, en lien avec le CEDIS, adaptées aux demandes spécifiques des chargé-es de mission /collaborateurs-trices /assistant-es d'élu-es
- Un espace partagé
- Un site internet : <http://aceva.eelv.fr>

Aceva, chez Europe Ecologie – Les Verts
247, rue du Faubourg Saint-Martin, 75010 Paris
aceva@eelv.fr

NOS PUBLICATIONS

COMPRENDRE POUR AGIR AUJOURD'HUI DANS VOTRE COLLECTIVITÉ ET SUR VOTRE TERRITOIRE

- Le Cédís propose une série de guides pratiques portant sur des thématiques relatives à votre action d'élue local-e.
- Ces ouvrages sont disponibles à la demande ou téléchargeables en accès restreint sur notre site Internet pour les participant-es à nos formations.

Nous contacter : cedis@cedis-formation.org

- Depuis 2009, nous avons engagé un partenariat avec la maison d'éditions Le passager clandestin.
- À l'occasion de son Université 2015 de formation, le Cédís a le plaisir de vous annoncer la parution de ses guides pratiques n° 19, *Sport et écologie : un esprit d'équipe* et n° 20, *Bâtir une politique durable du logement*.

le passager clandestin

SPORT ET ÉCOLOGIE : UN ESPRIT D'ÉQUIPE



● Le sport moderne est pris dans des tensions contradictoires : pratique pour certains, spectacle pour d'autres, oscillant entre les loisirs et la compétition exacerbée. Le sport est volontiers présenté comme vecteur de cohésion sociale et de développement économique mais avec des résultats difficiles à évaluer. Aujourd'hui, il doit respecter l'environnement, favoriser la santé et le bien-être, assumer une impérative sobriété financière. Une ambition qui contraste avec l'image parfois renvoyée par les Jeux olympiques ou la Coupe du monde de football. Dans sa version moderne, le sport est traversé par des logiques contradictoires : coopératif au sein d'une même équipe mais compétitif face à l'adversaire ; tolérant par son ouverture à chacune et chacun sans discrimination de religion, de culture ou de

classe, mais souvent sexiste dans la séparation organisée des femmes et des hommes ; démocratique car il consacre l'égalité de tous devant la règle mais aristocratique dans la production d'élites et de culte du classement, etc.

Une politique sportive écologiste poursuit donc une ambition simple : faire la preuve de sa pleine soutenabilité, favoriser le bien-être individuel et collectif, en complémentarité avec l'ensemble des politiques menées sur un territoire.

Les auteurs

- Anne-Marie Heugas, maire adjointe en charge des sports à Montreuil depuis 2008, vice-présidente à l'agglomération Est Ensemble 2010-2014, maître de conférences à l'université Paris Sud.
- Arnaud Jean, adjoint au maire depuis 2008 et cadre du ministre chargé des Sports depuis 2001.
- Julien Bonnet, directeur de cabinet de l'Île-Saint-Denis (93).

BÂTIR UNE POLITIQUE DURABLE DU LOGEMENT



● Alors que la qualité générale des logements s'améliore et que la majorité des Français vit dans de bonnes conditions, l'augmentation des loyers et des prix de l'immobilier a fait du logement le premier poste de dépenses des ménages. Pour les plus pauvres ou les plus précaires, l'accès à un logement et la capacité à se maintenir et à vivre correctement dans son logement représentent un défi.

Ce guide, à destination des acteurs locaux, présente de manière synthétique l'ensemble des enjeux et des leviers qui relèvent à la fois de l'État et des collectivités locales. Il a également pour ambition de présenter des actions qui peuvent être mises en œuvre localement pour répondre à la diversité des besoins : construire suffisamment, densifier la ville, maîtriser les prix, développer

le parc social, mais également développer les solidarités, rénover le parc ancien et inventer de nouvelles manières d'habiter.

Si les défis sont nombreux, les solutions sont souvent à portée de main, pour peu qu'on s'en donne les moyens.

L' auteur

● Lionel Primault, activiste du logement, collaborateur au cabinet de la vice-présidente du conseil régional d'Île-de-France en charge du logement et du renouvellement urbain.

LE DROIT À LA FORMATION DES ÉLU-ES LOCAUX

● LA FORMATION EST UN DROIT INDIVIDUEL, PROPRE À CHAQUE ÉLU-E LOCAL-E.

Tout membre des assemblées municipales, intercommunales, départementales et régionales en bénéficie, qu'elle/il soit ou non dans la majorité de l'assemblée où elle/il siège.

Il appartient à l' élu-e et à elle/lui seul-e, de choisir la formation, adaptée à ses fonctions, qu'elle/il souhaite suivre, dans le cadre légal, ainsi que l'organisme qui la dispense, à condition que ce dernier soit agréé par le Ministère de l'Intérieur.

Le nombre de jours de formation n'est pas limité. Tout-e titulaire d'un mandat local ayant la qualité de salarié-e, fonctionnaire ou contractuel-le, peut en outre bénéficier d'un congé formation de 18 jours pour la durée du mandat.

56

● LA FORMATION DES ÉLU-ES LOCAUX CONSTITUE UNE DÉPENSE OBLIGATOIRE POUR LA COLLECTIVITÉ.

Les assemblées locales ont l'obligation, dans les 3 mois qui suivent leur renouvellement, de délibérer sur l'exercice du droit à la formation de leurs membres et de déterminer les orientations et les crédits ouverts à ce titre. Un tableau annexé au compte administratif récapitulant les actions de formation des élu-es qui ont été financées par la collectivité, donne lieu à un débat annuel.

Le budget formation des élu-es peut aller jusqu'à 20 % du montant des indemnités annuelles qui leur sont allouées. Les élu-es bénéficient de la prise en charge des frais de transport et de séjour qu'elles/ils engagent à l'occasion de leurs déplacements hors du territoire de la commune.

La loi Gourault-Sueur adoptée le 19 mars dernier fait évoluer la formation des élu-es. Rendez-vous sur notre site pour en connaître le détail :

www.cedis-formation.org/le-droit-a-la-formation-des-elu-es-locaux

LE CÉDIS

L'ÉQUIPE DU CÉDIS

- Directeur : Dominique Plancke
- Responsable de formation : Grégoire Aussavy
- Chargée de formation : Anne Brégeon
- Conseiller technique en charge du développement : Guillaume Cros
- Chargée de communication et de relations clientèle : Estelle Debillot
- Responsable de la gestion administrative et financière : Nathalie Rozen
- Chargé de mission logistique : Alexandre Saïdi
- Chargé de documentation : Victor Vauquois

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Président : Henri Arévalo, conseiller municipal de Ramonville-St-Agne, conseiller communautaire du Sicoval
- Secrétaire : Claire Grover
- Trésorier : Pierre Serne, conseiller municipal de Vincennes, vice-président du conseil régional d'Île-de-France
- Autres membres du conseil d'administration : Sylvette Amestoy, Maryvonne Boileau, Emmanuel Cuffini, Virginie Drapier, Jean-Patrick Masson, Jacques Picard, Clément Rossignol et Jean-François Tallio

CENTRE AGRÉÉ POUR LA FORMATION DES ÉLU-ES LOCAUX

105-107 boulevard de Chanzy
93100 Montreuil

Tél : 01 41 58 52 40

Fax : 01 42 87 05 80

cedis@cedis-formation.org

www.cedis-formation.org